

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfa N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une liaison piétonne et cyclable le long des berges de la Seine

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEPARTEMENT DE L'EURE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

LECORNU Sébastien

RCS / SIRET

2 2 2 2 7 0 2 2 2 9 2 0 0 0 0 1 2

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	6°d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kms
Annexe à l'article R122-2	,
6° Infrastructure routière	
Procédure de "cas par cas"	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'une liaison piétonne et cyclable le long des berges de la Seine sur une longueur de 2 kms

4.2 Objectifs du projet

Afin d'assurer une continuité dans le réseau véloroute et voie verte en bordure de la Seine, il est opportun de créer une liaison entre le quartier des Tourelles de Vernon et le lieudit Manitot. La V33, "La Seine à vélo", est inscrite au schéma national des VRVV. Elle se nomme aussi "véloroute de la vallée de la Seine" ou " véloroute Normandie Impressionniste". La réalisation de cette véloroute apparaît comme une priorité dans la fiche action Tourisme et Culture du CPIER.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux seront réalisés dans un délai global d'exécution de 3 mois. Cette opération est située dans une zone sans circulation et sans contrainte de trafic. Les travaux consisteront à créer cette liaison piétonne et cyclable : terrassement sur 30 cm de profondeur, mise en oeuvre d'un revêtement, passage de fourreaux et équipements annexes complémentaires de signalétiques touristiques.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette liaison nécessite un entretien classique, notamment de son revêtement. Une convention sera signée entre le Département et l'exploitant.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

R.A.S

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

R.A.S

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

7 000 m ²
7 000 111
7 000 m ²
2 000 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le long des berges de la Seine entre le pont Clemenceau et la RD 5 à Manitot.

Coordonnées géographiques Long. ___ ° _

Point de départ :

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8° , 10° , 18° , 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Long. 1 ° 29'20 "70 Lat. 49 ° 05 '51 "50

Point d'arrivée :

Long. 1 .50 . 93 . 20 Lat. 49 .08 . 70 . 62

Communes traversées:

Vernon

Commune de Vernon

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? 4.7.1 \$i oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'Impact ? Oul

Non Oul

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux?

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensibi	llité envi	ronnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des s	ols sur	le lieu d	e votre projet ?
Chemin de randonnée Règlement applicable - zone A - zone Na - zone UI	-	zone de	e projet (PLU de Vernon) :
			vanisme (ensemble des documents d'urbanisme oul X Non sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à	C	ommu	ne de Vernon : PLU approuvé le 1/08/2013 actuellement en cours de révision
la zone du projet 🤝			
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	dans I , par to durabl	la zone o ous moy e.gouv.l	ens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet fr/etude-impact
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	×		ZNIEFF "L'île de l'Horloge" type I ZNIEFF "Les îles et berges de la Seine en amont de Rouen" type II
en zone de montagne ?		X	ć e
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et			Parcelle BH45 "Parc des Tourelles" (arbres remarquables)
du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	X		
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			Zone humide selon les critères de l'arrêté du 1er octobre 2009 (voir PLU de Vernon)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	X		PPRT de Vernon, approuvé
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			Ja
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?	X		Forages du Vernonnet
dans un site inscrit ou classé ?	X		Site classé "Les bords de la Seine, avenue et places de Vernon" Site inscrit "La rive droite de la Seine de Vernon"
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		Site Natura 2000 "Vallée de l'Epte" (ZSC) Distance : environ 400 mètres
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	Domaines de l'environnement :		Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	×		Apport de grave non traitée
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?		X	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?			
Est-il concerné par des rísques technologiques ?		×	
Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		IXI IXI	
Engendre-t-il des odeurs ?		×	
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
Engendre-t-il des vibrations ?		X	
Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires? Est-il concerné par des risques naturels? Engendre-t-il des risques sanitaires? Est-il concerné par des risques sanitaires? Est-il concerné par des risques sanitaires? Est-il concerné par des nuisances sonores? Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances sonores? Engendre-t-il des vibrations? Est-il concerné par des nuisances olfactives?	Est-il concerné par des risques sanitaires? Est-il concerné par des risques naturels? Engendre-t-il des risques sanitaires? Est-il concerné par des nuisances sonores? Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances sonores? Est-il concerné par des nuisances olfactives? Est-il concerné par des nuisances olfactives?	consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes? Est-il concerné par des risques technologiques? Engendre-t-il des risques sanitaires? Est-il concerné par des nuisances sonores? Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances sonores? Est-il concerné par des nuisances olfactives? Engendre-t-il des vibrations?

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	X	25
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	IXI	

1100		X		
iui	Non	^	Si oui, décrivez lesquelles :	
			INCOME BUNGS FOR SELECTION	

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aménagement d'une liaison piétonne et cyclable le long des berges de la Seine ne nécessite pas à notre avis de faire l'objet d'une étude d'impact.

En effet, la sensibilité environnementale de sa zone d'implantation est en rien perturbée par le projet étant donné que celui-ci se situe sur un chemin de randonnée existant enherbé.

L'aménagement de cette liaison devra même améliorer l'utilisation du chemin existant.

L'objectif de ce projet est de s'intégrer parfaitement à l'environnement actuel.

Les travaux une fois réalisés n'auront pas d'impact sur la zone de crue.

Si oui, décrivez lesquels :

grand	œυ				
8	g٠١	n	\mathbf{z}	w	AR C

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

			Objet	Aglutue l	
Annexe_6 : cor	npatibilité_des do	cuments d'urb	anisme		
_Annexe_7_:_ana	llyse des aspects	environneme	ntaux		

9. Engagement et signature

		anglegentent evens		
Je certifie sur	l'honneur l'exactitu	ude des renseignements ci-dessus	Χ	
Fait à	EVREUX	X	le,	21/01/2015
		Le Président du Conseil départe	mental	_
Cian at us				
Signature		Sébastien LEGORNU		
			- 1	